Lutte contre le travail des enfants : La Côte d’Ivoire a réalisé d’importants progrès



La Journée mondiale de lutte contre le travail des enfants (JMTE) est célébrée le 9 novembre de chaque année. En Côte d’Ivoire, pays considéré comme un bon élève en matière de lutte contre ce fléau, des actions concrètes ont été posées, avec des acquis significatifs.

En Côte d’Ivoire, les enfants sont protégés contre toute forme d’exploitation. Le pays s’est doté d’un cadre juridique et institutionnel pour lutter contre le travail des enfants. Le Comité national de surveillance des actions de lutte contre la traite, l’exploitation et le travail des enfants (CNS) et le Comité interministériel de lutte contre la traite, l’exploitation et le travail des enfants ont ainsi vu le jour.

« Ces deux comités ont pour mission de mener des actions de prévention et de protection des enfants ainsi que de coordonner toutes les initiatives sur le plan national visant à éliminer le phénomène du travail des enfants dans notre pays », a rappelé la Première dame Dominique Ouattara à

l’ouverture de la réunion de haut niveau sur le travail des enfants tenue le 22 octobre 2024 à Abidjan.

La Côte d’Ivoire est aujourd’hui considérée comme un bon élève en matière de lutte contre le travail des enfants. Avec des résultats salués par la communauté internationale.

Ces dix dernières années, le taux de prévalence national du travail des enfants dans plusieurs secteurs d’activités économiques a connu une baisse.

De bons points confirmés en septembre 2023 par le Rapport de l’USDOL sur les pires formes du travail des enfants dénommé « Constatations sur les pires formes de travail des enfants ». Ce rapport indiquait que quatre pays (Argentine, Colombie, Côte d’Ivoire et l’Ouzbékistan) sur 131 évalués, ont obtenu la plus haute évaluation, à savoir un progrès significatif dans la lutte contre le travail des enfants. La Côte d’Ivoire étant donc le seul pays africain qui recevait la plus haute évaluation dans ce classement du département du Travail des Etats-Unis d’Amérique.

Pour parvenir à ces résultats, le gouvernement ivoirien a mené de nombreuses actions parmi lesquelles on peut citer le mécanisme national d’alerte précoce, de collectes de données, d’intervention et de décision, dénommé Système d’observation et de suivi du travail des enfants en Côte d’Ivoire (SOSTECI). Et la lutte contre le travail des enfants est un volet important de la Stratégie nationale pour une cacaoculture durable.

En plus de l’intensification de la sensibilisation des communautés, le pays dispose d’une sous-direction de la Police criminelle en charge de la lutte contre le travail des enfants et la délinquance juvénile avec des antennes régionales à Soubré, San Pedro, Bondoukou, Bouaké, Korhogo et Man.

En 2022, ces brigades ont secouru 2 115 victimes et procédé à 602 arrestations. 1 584 enfants victimes de traite ont été secourus et 302 personnes impliquées ont été arrêtées. En 2023, elles ont secouru 3 057 victimes de violences faites aux enfants et arrêté 1 957 personnes. En matière de traite des enfants, 1 857 victimes ont été secourues et 603 arrestations ont été enregistrées.

Pierre Mélèdje